



MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT MOROCCO  
وكالة حساب قعدى الألفية-المغرب

Réunion de pré-soumission

**DAO/CB/MCA-M/ES-49-LOT-2/Compact**

**Travaux de réhabilitation de 28 établissements scolaires dans la région FES-  
MEKNES**

**Lot 2 : 6 établissements dans les Directions Provinciales (DP) de MEKNES et  
IFRANE**

**Le 01 avril 2021**

# Plan

1

## VOLET TECHNIQUE

Présentation du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE).

2

## VOLET ADMINISTRATIF

Description du processus de passation des marchés selon les lignes directrices de MCC.

3

## VOLET FISCAL

Présentation des dispositions fiscales pour les Contractants.

# Plan

1

## VOLET TECHNIQUE

**Présentation du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE).**



# Volet Technique

# Volet Technique : Contexte de la mission

## Caractéristiques du Compact II

Type de financement : Don

Durée : 5 ans

Date de signature du Compact II : 30 novembre 2015

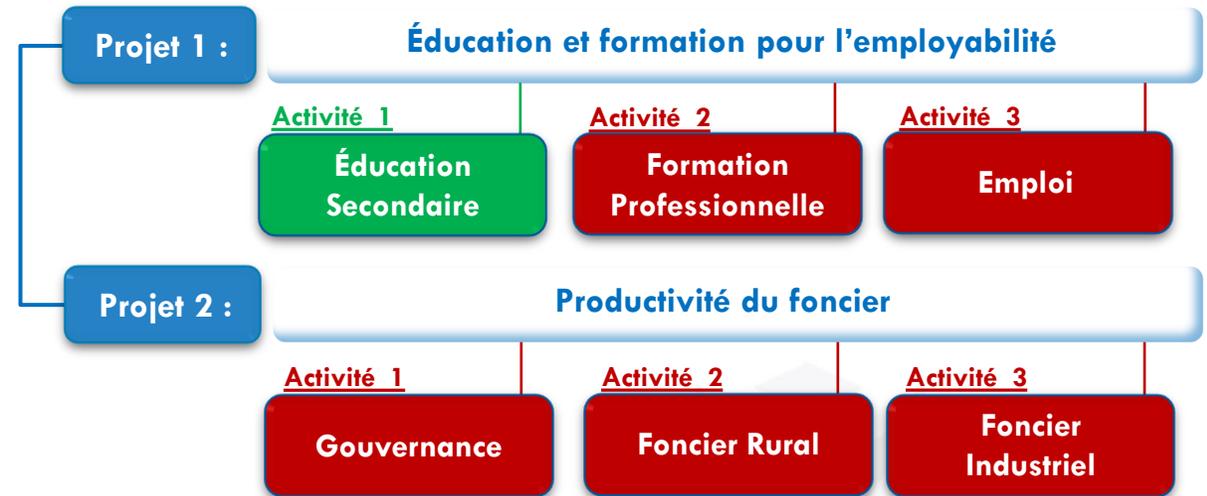
Date de signature de l'accord d'exécution avec le MENFPESRS : 6 décembre 2016

Date d'entrée en vigueur : 30 juin 2017

Montant - MCC : 450 M. USD

Montant - GM (15% au moins) : 82 M. USD

## Projets structurants du Compact II



# Volet Technique : Contexte de la mission

1

MIAES

Modèle intégré d'amélioration des établissements de l'enseignement secondaire :

- projet d'établissement et contractualisation des performances.
- appui intégré au management, pédagogie et **infrastructure** .
- gestion de projet, renforcement des capacités et apprentissage au niveau régional.

Éducation Secondaire

- Budget estimé : 111,4 millions de USD.
- **3** composantes principales.

2

EASIM

SI Massar et de l'évaluation des acquis des élèves

3

O&M

Développement d'une nouvelle approche d'entretien et de maintenance des infrastructures et des équipements scolaires.

# Volet Technique : Consistance des travaux

Travaux de mise à niveau et des nouvelles constructions dans vingt-huit (28) établissements scolaires sélectionnés dans la région Fès-Meknès (FM) divisés en quatre (04) lots distincts et répartis comme suit :

- ❖ Lot n°1 : 6 établissements dans la Délégation Provinciale (DP) de Meknès
- ❖ **Lot n°2 : 6 établissements dans les Directions Provinciales (DP) de MEKNES et IFRANE**
- ❖ Lot n°3 : 8 établissements dans la Direction Provinciale (DP) de FES
- ❖ Lot n°4 : 8 établissements dans les Directions Provinciales (DP) de FES et TAOUNATE

# Volet Technique : Consistance des travaux

Suite à un diagnostic technique, plusieurs dégradations ont été relevées :

- ✓ Catégorie SSH (Santé, Sécurité, Hygiène)
  - ❖ Réhabilitation des classes, des blocs administratifs, des toilettes
  - ❖ Réhabilitation réseaux divers (AEP, Assainissement)
  - ❖ Travaux d'Electricité
  - ❖ Mise en conformité quant à la sécurité incendie

Concertations avec les Etablissements (dans le cadre du PEI), d'autres besoins en construction neuve et en réfection et réhabilitation de l'existant ont été exprimés:

- ✓ Catégorie PEI
  - ❖ Construction de nouveaux blocs (blocs multi-usages, salle polyvalente, bibliothèque,...)
  - ❖ Réhabilitation des terrains de sport et des vestiaires existants

# Volet Technique : Consistance des travaux

2 tranches de travaux :

❖ Tranche ferme:

✓ Catégorie SSH+PEI

✓ Délai: 7 mois

❖ Tranche optionnelle:

✓ en cas de disponibilité de budget, certains articles seront commandés

✓ Délais et modalités à convenir en cas de commande d'une partie de cette tranche

# Volet Technique : Consistance des travaux

Spécifications techniques pour les travaux

Décrites dans la pièce (Section V, Enoncé des travaux)

Spécification techniques et critères de résultats disponibles via les liens suivants:

<https://drive.google.com/drive/u/1/folders/1LGmGrp7nKUhudWR-qqnq8O-886u144ah>

<b><u>Documents</u></b>	<b>Liens</b>
<b><u>Cahier Des clauses techniques particulières &amp; cahier de définition des prix</u></b>	<a href="https://drive.google.com/drive/u/1/folders/1LGmGrp7nKUhudWR-qqnq8O-886u144ah">https://drive.google.com/drive/u/1/folders/1LGmGrp7nKUhudWR-qqnq8O-886u144ah</a>
<b><u>BORDEREAU DES PRIX</u></b>	<a href="https://drive.google.com/drive/u/1/folders/1LGmGrp7nKUhudWR-qqnq8O-886u144ah">https://drive.google.com/drive/u/1/folders/1LGmGrp7nKUhudWR-qqnq8O-886u144ah</a>
<b><u>NOTICE DE SECURITE</u></b>	<a href="https://drive.google.com/drive/u/1/folders/1LGmGrp7nKUhudWR-qqnq8O-886u144ah">https://drive.google.com/drive/u/1/folders/1LGmGrp7nKUhudWR-qqnq8O-886u144ah</a>
<b><u>PGES-MCA</u></b>	<a href="https://drive.google.com/drive/u/1/folders/1ozDstV1_6i1BHXJDEqWVRg6pyp8l3RTV">https://drive.google.com/drive/u/1/folders/1ozDstV1_6i1BHXJDEqWVRg6pyp8l3RTV</a>
<b><u>PSST</u></b>	<a href="https://drive.google.com/drive/u/1/folders/1ozDstV1_6i1BHXJDEqWVRg6pyp8l3RTV">https://drive.google.com/drive/u/1/folders/1ozDstV1_6i1BHXJDEqWVRg6pyp8l3RTV</a>

# Volet Technique : Consistance des travaux

## Spécifications techniques pour les travaux

Plans, dessins techniques et rapports géotechniques disponibles via les liens suivants:

<b>Etablissement</b>	<b>Liens</b>
<b><u>12. LQ ANASSI</u></b>	<a href="https://drive.google.com/drive/u/1/folders/1UcubfsKjBQGFrgwesJA1CPlyGw7EFzn_">https://drive.google.com/drive/u/1/folders/1UcubfsKjBQGFrgwesJA1CPlyGw7EFzn_</a>
<b><u>13. LC ALLAL AL FASSI</u></b>	<a href="https://drive.google.com/drive/u/1/folders/19uSvRhnz_M4rb_hywLgD79agEIrXdMzb">https://drive.google.com/drive/u/1/folders/19uSvRhnz_M4rb_hywLgD79agEIrXdMzb</a>
<b><u>19. LC DAKHLA</u></b>	<a href="https://drive.google.com/drive/u/1/folders/1K_RYqc0EFIryacbvJhXK-kNkgrMqDF65">https://drive.google.com/drive/u/1/folders/1K_RYqc0EFIryacbvJhXK-kNkgrMqDF65</a>
<b><u>21. TARIK IBNOU ZIAD</u></b>	<a href="https://drive.google.com/drive/u/1/folders/1zWAU3QJXCyNXJSyGIUO5GOfVna2KwiVi">https://drive.google.com/drive/u/1/folders/1zWAU3QJXCyNXJSyGIUO5GOfVna2KwiVi</a>
<b><u>22. LC AL OUAHDA</u></b>	<a href="https://drive.google.com/drive/u/1/folders/1HmbQjRZuFVqbScP0ZEGdQ_lf8Xa3Tdwa">https://drive.google.com/drive/u/1/folders/1HmbQjRZuFVqbScP0ZEGdQ_lf8Xa3Tdwa</a>
<b><u>23. LC DAYET AOUA</u></b>	<a href="https://drive.google.com/drive/u/1/folders/1OS543cTCdcWumTgDJ3lk18GWT9_4ihMG">https://drive.google.com/drive/u/1/folders/1OS543cTCdcWumTgDJ3lk18GWT9_4ihMG</a>

# Volet Technique : Consistance des travaux

Mode d'évaluation des prix :

- ❖ MARCHE AUX PRIX UNITAIRES
- ❖ Pour les 2 Tranches : ferme et optionnelle
- ❖ MCA a publié l'estimation globale
- ❖ Les soumissionnaires doivent renseigner les prix unitaires sur le bordereau des prix- détail estimatif.

# Volet Technique : Consistance des travaux

POINTS DE VIGILANCE ( éléments à prendre en compte dans l'établissement des prix) :

- ❖ Installation de chantier: 1 par lot à choisir parmi les établissements qui offrent les plus d'espace et moins de contraintes (accès, sécurité...)
- ❖ Qualité des travaux et des fournitures: PAQ à préparer au démarrage
- ❖ Déroulement des cours: essayer d'accélérer les cadences lors des vacances, weekends,...:Importance de la Planification
- ❖ Installation de sanitaires provisoires (2) pour les élèves
- ❖ Pas d'interférence avec les élèves
- ❖ Respect stricte des règles de Santé- sécurité

# Volet Technique : Consistance des travaux

## Personnel :

- ❖ Chef de projet: Ingénieur GC, 8 ans d'Exp minimum.
- ❖ 2 techniciens: GC+Electricité, 8 ans d'Exp minimum.
- ❖ Responsable ESS: diplôme Bac+4 ou plus dans des domaines liés aux aspects ESS, 5 ans d'Exp minimum.

# Volet Environnement Santé Sécurité



# Volet Environnement Santé Sécurité

## Exigences de l'Agence MCA-Morocco en matière de ESP

- ❖ L'Entrepreneur devra prendre en compte et mettre en œuvre les mesures de Santé et sécurité au travail abordées dans le PGES cadre et décrite explicitement dans le Plan de Santé et Sécurité au Travail.
- ❖ Pendant toute la durée du chantier, l'Entreprise sera tenu de prendre, sous sa responsabilité et à ses frais, toutes les mesures particulières de santé, sécurité et hygiène qui seront nécessaires à l'égard de ses propres travaux, des matières utilisées et des dangers encourus.
  - ➔ Frais à inclure dans le montant de l'offre de l'entreprise selon les disposition du BOQ.
- ❖ Il appartient à l'Entreprise de donner les instructions nécessaires à son personnel et celui des sous-traitants et de leur prescrire les consignes à observer (voir PSST).

# Volet Environnement Santé Sécurité

- ❖ L'Entrepreneur devra désigner **un responsable ESSS qualifié et formé, permanent et dédié exclusivement au chantier ES-49-Lot 2**, il sera responsable de toutes les questions relatives à l'environnement, et aux aspects sociaux, liées aux activités du chantier.
- ❖ **Plan d'action ESSS** : L'Entrepreneur devra fournir au maitre d'œuvre l'ensemble de la documentation justifiant son engagement et sa vision sur comment il compte respecter les exigences contractuelles en matière environnementale, sociale et de santé & sécurité, et ce avant l'installation sur site:
  - ✓ Plan d'action Environnemental et Social et Plan Santé et Sécurité au Travail
  - ✓ Respect des exigences ES dans le Plan d'installation de chantier (**qui concernera tout le projet y compris les lots non attribués dans le présent marché**)
  - ✓ Organisation environnementale du chantier (rôles et responsabilités) ;
  - ✓ Plan d'intervention d'urgence environnemental ;
  - ✓ ...



Frais à inclure dans le montant de l'offre de l'entreprise selon les disposition du BOQ.

# Volet Environnement Santé Sécurité

- ❖ **Plan d'action pour la gestion des risques liés au COVID 19** : visant à préserver la santé et la sécurité des employés de l'entreprise pendant la crise sanitaire du Covid-19, de gérer le risque de propagation de cette pandémie dans les lieux de travail, et en conséquence, d'assurer la continuité des activités de construction pendant cette période.

L'Entrepreneur est tenu de présenter un plan d'atténuation des risques de contamination par l'agent pathogène COVID 19 et d'assurer sa mise en œuvre.



Frais à inclure dans le montant de l'offre de l'entreprise selon les disposition du BOQ.

# Volet Genre et Inclusion Sociale (GIS)

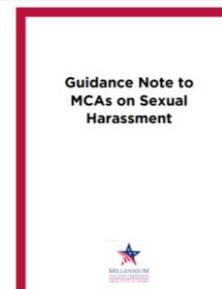
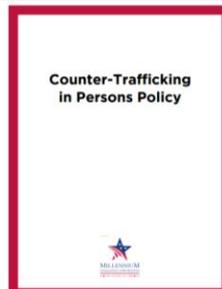


# Volet Genre et Inclusion Sociale (GIS)

Le volet GIS décrit les exigences de MCC et de MCA dans les domaines suivants:

- **Emploi local:** Développement socio-économique local;
- **Non discrimination et égalité des chances :** La MCC exige également que les femmes et les autres groupes défavorisés aient des chances équitables de participer aux activités financées par la MCC et d'en bénéficier, y compris dans les emplois liés aux projets.
- **Interdiction du harcèlement sexuel :** Prévenir toute situation ou comportement pouvant engendrer un incident de harcèlement sexuel et entreprendre immédiatement les mesures qui s'imposent le cas échéant; élaborer une politique interdisant le harcèlement sexuel et un plan de déclaration des incidents et d'aiguillage en ce qui concerne la prestation de services à l'appui d'un milieu de travail sécuritaire et respectueux (voir note d'orientation MCC, MCA-PAGIS)
- **Lutte contre la traite des personnes:** MCC a une politique de tolérance zéro à l'égard de la Traite des Personnes : (a) la traite à des fins d'exploitation sexuelle; (b) le recrutement, l'hébergement, le transport, la mise à disposition ou l'obtention d'une personne pour exécuter un travail ou des services, par le recours à la force, à la fraude ou à la coercition dans le but de la soumettre à la servitude involontaire, au péonage, à la servitude pour dette ou à l'esclavage (voir document de politique MCC ou MCA-PAGIS) [Exigences Minimales de Conformité].

## Références GIS de MCC et MCA



# Volet Genre et Inclusion Sociale (GIS)

## Obligations GIS de l'entrepreneur

[Conditions Générales de Contrat 72. Genre et inclusion sociale et 76]

- Désigner un « Responsable Genre et Inclusion Sociale » selon le profil fourni dans le CPTG;
- Elaborer un Plan d'action GIS avant le démarrage des travaux pour décrire les actions qu'il compte mettre en place pour se conformer aux clauses GIS et le soumettre au MO pour approbation en se référant aux documents de MCC et MCA précités et aux « rapport d'analyse des risques en matière de traite des personnes » et le « Plan et check-list GIS en matière de suivi des travaux de constructions ».

Il y'a aussi des obligations séparées de TDP et HS qui ne font partie des plans GIS des contractants :

Selon la politique de TDP, l'entrepreneur doit avoir un plan d'intervention en matière de traite des personnes avec une personne spécifique désignée comme point focal pour traiter de TDP, et il doit le communiquer à MCA avant de signer le contrat ; et

Selon la note d'orientation relative à l'interdiction du HS, l'entrepreneur doit élaborer une politique interdisant le harcèlement sexuel et un plan de déclaration des incidents et d'aiguillage en ce qui concerne la prestation de services à l'appui d'un milieu de travail sécuritaire et respectueux.

*Informer - sensibiliser et former- surveiller - documenter - rapporter - signaler*



Frais à inclure dans le montant de l'offre de l'entreprise selon les disposition du BOQ.

# Volet Genre et Inclusion Sociale (GIS)

## Autres informations au contractant:

- a. MCA: discuter des exigences lors des négociations avec le gagnant sélectionné d'un contrat ou d'une subvention;
- b. Le MCA demande au soumissionnaire retenu: de s'assurer qu'avant la signature du contrat, le soumissionnaire retenu définit clairement (d'une manière claire pour le MCA) qui et comment il s'engagera avec une victime potentielle ou une personne signalant un incident potentiel de TIP;
- c. MCA: Communiquer à l'entreprise le contact MCA spécifique qui recevra les rapports TIP

# Plan

2

## VOLET ADMINISTRATIF

Description du processus de passation des marchés selon les lignes directrices de MCC.

## 2. Volet Administratif : **Processus de passation des marchés**

### **Principes de passation de marchés de la MCC**

- ❖ Des procédures ouvertes, équitables et compétitives appliquées d'une manière transparente ;
- ❖ Externalisation des fonctions de Passation de marchés et fiduciaires à des Cabinets sélectionnés sur le plan international: gage de transparence ;
- ❖ Les appels d'offres sont basés sur des descriptions claires et précises des besoins (biens et services) établis au niveau des meilleurs standards internationaux ;
- ❖ Sélectionner des entrepreneurs qualifiés qui exécuteront les contrats conformément à leurs clauses, et en respectant les délais ;
- ❖ Des prix commercialement raisonnables.

## 2. Volet Administratif : Processus de passation des marchés

### Rôles de la Passation des Marchés dans MCA-Morocco

- ❖ **Millennium Challenge Corporation - MCC**
- ❖ **MCA-Morocco : Direction de Passation des Marchés - DPM**
- ❖ **Agent de Passation des Marchés – Cardno PA**

## 2. Volet Administratif : **Processus de passation des marchés**

### **Directives particulières à MCC**

- ❖ **Aucune préférence nationale**
- ❖ **Pays objet de sanctions ou de restrictions en vertu des lois ou des politiques des États-Unis**

## 2. Volet Administratif : **Élaboration des propositions**

TYPES DE SOUMISSION:

sous format électronique  
**Les soumissions papier ne  
seront pas acceptées  
sauf pour la Garantie de  
Soumission**

## 2. Volet Administratif : Composition du Dossier d'Appel d'Offres

### Particularités de l'appel d'offres

- ❖ **Soumission par voie électronique:**
  - ✓ Les offres doivent être soumises électroniquement, uniquement, via le lien indiqué dans la fiche de Données de l'AO (FDAO) (voir annexe1 section II) sauf pour la garantie de soumission qui doit être déposée auprès du PA au siège de l'Agence MCA-M
  - ✓ Prière de lancer le processus de téléchargement en temps utile avant l'expiration de la date et l'heure limites de soumission des offres
- ❖ **L'appel d'offres contient une tranche ferme et une tranche Optionnelle**

## 2. Volet Administratif : Composition du Dossier d'Appel d'Offres

### Architecture de DAO ES-49-LOT-2

#### ➤ 1<sup>ère</sup> Partie: Procédures d'Appel d'Offres

- Définitions
- Section I: Instructions aux Soumissionnaires (IS)
- Section II: Fiches de Données de l'AO (FPAO)
- Section III: Examen des Offres critères d'Evaluation et de Qualification
- Section IV: Formulaires de l'Offre

## 2. Volet Administratif : **Composition du Dossier d'Appel d'Offres**

### **Architecture de DAO ES-49-LOT-2**

#### ➤ **2<sup>ème</sup> Partie: Procédures d'Appel d'Offres**

- **Section V: Enoncés des Travaux ( Enoncés du Maître d'Ouvrage)**

**Les soumissionnaires trouveront au niveau de la section V la liste de l'ensemble des pièces écrites et graphiques ainsi que les liens de téléchargement correspondant**

## 2. Volet Administratif : **Composition du Dossier d'Appel d'Offres**

### **Architecture de DAO ES-49-LOT-2**

#### ➤ **3<sup>ème</sup> Partie: Conditions du Contrat et Formulaires Contractuels**

- **Section VI: Avis de marché et Accords**
- **Section VII: Conditions générales du Contrat ("CGC")**
- **Section VIII: Formulaires des Conditions particulières du Contrat**
- **Section IX: Annexes au contrat**

## 2. Volet Administratif : Les dates repères

- ❖ Des clarifications peuvent être demandées par courriel dans un délai ne dépassant pas le **05 avril 2021** via [procurement@mcamorocco.ma](mailto:procurement@mcamorocco.ma)
- ❖ L'Agence MCA-Morocco fournira des réponses à toutes les entreprises ayant manifesté leur intérêt dans un délai ne dépassant pas le **12 avril 2021**. Les réponses seront également postées sur le site de MCA Morocco <http://www.mcamorocco.ma/fr/appels-d-offres>
- ❖ La date limite de dépôt des offres est le **Lundi 19 avril 2021 à 13h00 (heure locale de Rabat, Maroc)**
- ❖ L'ouverture des offres se déroulera en séance publique en ligne (webinaire) sur la plateforme zoom.us le **Lundi 19 avril 2021 à 14h00 (heure de Rabat, Maroc)**.
- ❖ La date du taux de change, aux fins d'évaluation, est le 1er jour ouvrable précédant les 28 jours avant la date de l'ouverture des offres.
- ❖ Dans le cas d'une sous-traitance : préciser le(s) nom(s) des sous-traitants et les tâches à sous-traiter.

## 2. Volet Administratif : **Élaboration des Offres**

L'offre comprendra :

1. La lettre de soumission signée par la personne habilitée
2. La garantie de soumission: La garantie de soumission prévue est d'un montant de **300.000 DH** conformément à la Clauses 20.2 des DPAO (Originale à déposer au bureau de l'Agent de passation de marchés avant le **19 Avril 2021 à 13h00**)
3. Le devis quantitatif et estimatif dans le lien figurant à la section V du DAO (Enoncé des travaux)
4. L'offre technique ( le programme décrivant les rôles et responsabilité du personnel, méthode de travail et calendrier, ainsi que la structure de gestion des activités, les ressources, ect ) et les formulaires renseignés de la section IV du DAO
5. La confirmation écrite de l'habilitation du signataire de l'Offre à engager le Soumissionnaire, conformément clause 21.2 des IS ;
6. Tous les documents justificatifs attestant que le Soumissionnaire possède les qualifications requises pour exécuter le Contrat si son Offre est acceptée;
7. **Offre exclusivement électronique** (bordereau des prix estimatifs nécessairement au **format Excel**)

## 2. Volet Administratif : **Élaboration des Offres**

### **Autres précisions :**

- 1. Les remises ne sont pas acceptées**
- 2. La validité des offres est de 120 jours à partir de la date d'ouverture des plis – 19.1**
- 3. Les prix ne sont pas ajustables 19.3 (a)**
- 4. Les prix ne sont pas révisables ( CGC 49.1)**
- 5. La monnaie de l'offre est le Dirham et/ou le Dollar américain (USD)**
- 6. Les monnaies de paiement sont le MAD pour les entreprises marocaines et étrangères disposant de registre de commerce établi au Maroc et le USD pour les entreprises étrangères**
- 7. Les offres ne peuvent pas être soumises au format papier**
- 8. La langue de travail est le Français**

## 2. Volet Administratif : Examen des Offres, Critères d'Évaluation et Qualification

### Examen des Offres

#### ➤ Examen des Offres

1. **Examen préliminaire ( respect des IS 21, garantie de l'offre, éligibilité du soumissionnaire, certificat GoE complété et signé et tous les formulaires requis dûment complétés)**
2. **Analyse de la Conformité de l'Offre (détermination de la conformité de l'offre pour l'essentiel conformément aux IS 31 sans réserves ni omissions)**
3. **Examen Technique pour la détermination de la conformité.**
  - 3.1 **Documents constituant l'offre technique (Formulaires de soumission de façon suffisamment détaillée pour démontrer la conformité de l'Offre du Soumissionnaire à l'énoncé des travaux et au délai d'achèvement des travaux)**
  - 3.2 **Évaluation de la conformité de l'offre technique ( approche et méthode techniques, personnel, méthodologie pour satisfaire les exigences environnementales, égalités des genres à la santé et la sécurité, risque lié à la traite des personnes)**

## 2. Volet Administratif : Examen des Offres, Critères d'Évaluation et Qualification

### Critères d'évaluation

#### ➤ Evaluation financière des Offres

#### 1. Examen du Prix pour déterminer l'Offre la mieux disant.

« Le Prix de l'Offre évaluée » comprendra

**la correction des erreurs arithmétiques et des omissions, etc., conformément à la clause 32.1 des IS.**

**la rectification des non conformités mineurs qui affectent le prix suivant la méthode présentée à la section III du DAO**

**la conversion en une monnaie (MAD ou USD) aux fins de comparaison 31.7 des IS**

#### 2. Comparaison des montants corrigés afin d'en déterminer le moins disant

#### 3. Analyse du caractère raisonnable du Prix (Equilibre des prix – Montant pas trop élevé pas trop bas IS 34.2).

## 2. Volet Administratif : Examen des Offres, Critères d'Évaluation et Qualification

### Critères de Qualification

#### ➤ Qualification du Soumissionnaire

##### 1. Examen de la Qualification du soumissionnaire :

**1.1 Examen des pièces produites pour vérifier les qualifications minimales exigées (Formulaires de la section IV).**

**1.2 Contrôle des performances passées du Soumissionnaire et de ses références (IS 36)**

**Loi du tout ou rien : les qualifications seront jugées satisfaites ou non satisfaites**

##### 2. Références et examen des performances passées.

##### 3. CPPRs

##### 4. Système de contestation disponible sur le site : <http://www.mcamorocco.ma/fr/systeme-de-contestation-bid-challenge-system-bcs>

## 2. Volet Administratif : **Contrat**

### Dispositions contractuelles

1. Délai d'exécution global : 07 mois
2. **Date de démarrage fixée par Ordre de Service**
3. **Contrat établi en langue française.**
4. **La Garantie de Bonne exécution est 5% du montant final du contrat**
5. **Autorité chargée de désigner le Conciliateur : CIMAC**
6. **Arbitrage : Règles CIMAC ou Règles d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le Droit commercial international (CNUDCI) ou de la Chambre de commerce internationale (CCI) , ou de Stockholm ou de la Cour internationale d'arbitrage de Londres**

## 2. Volet Administratif : **Contrat**

### **Dispositions contractuelles**

- 7. Délai de garantie : 365 jours**
- 8. Retenue de Garantie 10%. Remboursement des 50% à la réception provisoire (CGC 53.1).**
- 9. Pénalités de retard 2,5 ‰ du montant contractuel majoré des avenants par jour de retard plafonnées à 10% (CGC 51.1)**
- 10. Possibilité de paiement anticipé de 10% contre caution du même montant – Remboursé à partir 20% d'avancement et totalement à 70% (CGC 53.1 et CGC 53.3)**

# Plan

1

## VOLET TECHNIQUE

Présentation des termes de référence : contexte, objectif et étendue de la mission.

2

## VOLET ADMINISTRATIF

Description du processus de passation des marchés selon les lignes directrices de MCC.

3

## VOLET FISCAL

Présentation des dispositions fiscales pour les consultants.

### 3. Volet Fiscal : Dispositions fiscales / TVA et DD

#### **Taxe sur la valeur ajoutée / droits et taxes à l'importation**

- ❖ Les prestations financées dans le cadre de l'Accord du Compact sont exonérées de la taxe sur la valeur ajoutée et les droits à l'importation.
- ❖ Pour pouvoir facturer en Hors-Taxes, la demande d'achat en exonération de la TVA /franchise douanière est déposée par l'Agence MCA-Morocco auprès de l'administration compétente sur présentation des factures pro-forma par le prestataire.



### 3. Volet Fiscal : Dispositions fiscales / TVA et DD

En application de l'article 103 du Code Général des Impôts : les prestataires non-résidents ayant désigné un représentant fiscal au Maroc, ou prestataires établis au Maroc, ayant supporté la TVA au nom de leur sous-traitants, peuvent formuler une demande de remboursement du crédit de TVA, auprès du service local des Impôts à la fin de chaque trimestre de l'année civile au titre des opérations réalisées au cours du ou des trimestres écoulés.

### 3. Volet Fiscal : Dispositions fiscales/ IS

#### Impôt sur les bénéfices / revenus

- ❖ L'Agence MCA-Morocco procédera à la retenue à la source de l'impôt sur les sociétés (IS) de 10% sur tous les montants bruts réglés (HT), en contrepartie de prestations de services en faveur des non-résidents.
- ❖ Pour tous les impôts sur les bénéfices prélevés, les non-résidents concernés recevront du gouvernement du Maroc, sur demande, la preuve de paiement pour leur éviter la double imposition.

### 3. Volet Fiscal : **Proposition financière**

- ❖ Elle doit inclure tous les coûts, les prix, les frais, y compris toutes les taxes payées au Maroc ainsi que tous les droits et taxes payés dans le pays d'origine, y compris les droits de douane et autres prélèvements que le consultant est susceptible de subir.
- ❖ Cette proposition ne devra pas inclure les montants de la TVA ainsi que les droits de douanes au Maroc, quand ils existent, et pour lesquels les fournisseurs recevront des attestations d'exonération et des franchises douanières.



MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT MOROCCO

وكالة حساب قعدى الألفية-المغرب

**Merci de votre attention**